STATIONNEMENT CAMPING-CARS

ADRESSE DE L'AIRE DE SERVICE

Aire communale du Pradal – Le Pradal – 24250 DOMME.

FONCTIONNEMENT DE L'AIRE

Période ouverture : du 01/01 au 31/12.
Stationnement nocturne autorisé.
Nombre d'emplacements de stationnement : 24.
Durée du stationnement autorisée : illimitée.

Stationnement payant

Amplitude horaire : 24h00.

- 04h00 : 03,00 € ;
- 06h00 : 04,00 € ;
- 19h01 – 08h59 : 08,00 € ;
- 23h00 : 09,00 € ;
- 24h00 : 25,00 €.

SERVICES

Borne camping-cars
Nombre de bornes : 1
Fourniture de l'eau potable
Vidange eaux usées
Vidange WC portables
Vidange WC non portables
Poubelles

TYPE DE BORNE : Euro-Relais

TARIFS BORNE

Eau + vidange : 2 €.
Paiement par monnayeur.

ACCES ROUTIER

Au Port de Vitrac (direction Sarlat) prendre le Pont (direction Domme) puis la RD 46^{E}.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Mairie de Domme – 5 place de la Halle – 24250 Domme
Tel : 05.53.28.61.00. Fax : 05.53.28.61.01
Courriel : mairie-domme@wanadoo.fr ou asvp-domme@outlook.fr